

De près et de loin : les réseaux de parenté des couples mixtes québécois

Far and Near: Kinship Networks of Mixed Couples in Québec

Josiane Le Gall and Deirdre Meintel

Volume 11, Number 2, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1014685ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1014685ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (print)
1913-0708 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Gall, J. & Meintel, D. (2011). De près et de loin : les réseaux de parenté des couples mixtes québécois. *Diversité urbaine*, 11(2), 69–89.
<https://doi.org/10.7202/1014685ar>

Article abstract

This article presents the results of research carried out in Quebec (in Montreal and in outlying regions) on 80 ethnically mixed couples with at least one young child. We make a close examination of the relationships of these couples with the families of the partners and the roles of the latter in the socialization of children. We show that there are very dense contacts between the couple and family members whether or not these relatives are living in Quebec, in the country of origin of one of the partners or elsewhere in the world. We also demonstrate that the family of the minority partner participates closely with the parents in bringing to fruition the identity projects of the parents for their children. These projects are based on the transmission of cultural referents associated with the multiple origins of the child. We also bring out the importance of the country of origin of the parent or grandparents in the socialization strategies of the mixed couples.

De près et de loin : les réseaux de parenté des couples mixtes québécois

Far and Near: Kinship Networks of Mixed Couples in Québec

JOSIANE LE GALL

*CSSS de la Montagne. Département d'anthropologie, Université de Montréal,
Groupe de recherche diversité urbaine (GRDU)
j.le.gall@umontreal.ca ; j.legall@sss.gouv.qc.ca*

DEIRDRE MEINTEL

*Département d'anthropologie, Université de Montréal,
Centre d'études ethniques des universités montréalaises et
Groupe de recherche diversité urbaine (GRDU)
deirdre.meintel@umontreal.ca*

RÉSUMÉ ■ Cet article se fonde sur les données d'une recherche menée au Québec (à Montréal et en région) auprès de 80 couples mixtes composés de partenaires d'origines ethniques différentes et ayant au moins un enfant en bas âge. Nous y examinons d'un peu plus près le rapport de ces couples avec les familles des conjoints et le rôle de celles-ci dans la socialisation des enfants. Nous montrons l'existence de contacts très denses entre le couple et les membres de leur famille, et ce, que ces derniers résident au Québec, au pays d'origine ou ailleurs dans le monde. Nous démontrons également que la lignée du conjoint issu d'une minorité ethnique demeure une partenaire privilégiée des parents dans la réalisation de leurs projets identitaires, axés sur la transmission des référents associés aux multiples origines de l'enfant. La place occupée par le pays d'origine dans les stratégies des couples mixtes est également soulignée.

ABSTRACT ■ This article presents the results of research carried out in Quebec (in Montreal and in outlying regions) on 80 ethnically mixed couples with at least one young child. We make a close examination of the relationships of these couples with the families of the partners and the roles of the latter in the socialization of children. We show that there are very dense contacts between the couple and family members whether or not these relatives are living in Quebec, in the country of origin of one of the partners or elsewhere in the world. We also demonstrate that the family of the minority partner participates closely with the parents in bringing to fruition the identity projects of the parents for their children. These projects are based on the transmission of cultural referents associated with the multiple origins of the child. We also bring out the importance of the country of origin of the parent or grandparents in the socialization strategies of the mixed couples.

MOTS CLÉS ■ Union mixte, parenté, liens transnationaux, transmission, identité.

KEYWORDS ■ Mixed unions, kinship, transnational ties, transmission, identity.

LES UNIONS ENTRE CONJOINTS de pays ou de groupes ethniques différents ne sont pas exceptionnelles dans les sociétés contemporaines. L'accroissement des échanges internationaux de personnes et la diversification des flux migratoires que ces sociétés ont connus au cours des dernières décennies engendrent une plus grande diversité ethnoculturelle en leur sein et contribuent à l'augmentation régulière des mariages mixtes. Une telle tendance s'observe autant en Europe (Kofman 2004) qu'en Amérique du Nord. Par exemple, selon une récente publication de Statistique Canada (2010), on dénombrait 289 400 unions mixtes au pays lors du recensement de 2006 : une hausse de 33,1 % par rapport à 2001. Ces unions représentent 3,9 % de l'ensemble des mariages au Canada en 2006, comparativement à 3,1 % en 2001 et à 2,6 % en 1991 (Statistique Canada 2008)¹.

Dans un bilan des recherches sur la famille et la migration, Kofman (2004) insiste sur la nécessité de s'intéresser davantage aux mariages mixtes, un phénomène qui reste encore peu étudié. Selon cet auteur, une des principales questions soulevées par ce type d'union concerne la communication à distance. Les couples mixtes doivent en effet développer de nouvelles stratégies pour faire face à la dispersion du réseau familial d'un des conjoints (ou des deux selon les cas) et pour maintenir les liens avec leurs proches, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales (Lauth Bacas 2002). Néanmoins, on connaît mal la place qu'occupent les lignées familiales dans la vie quotidienne des couples mixtes. La plupart des études sur ce type de familles sont centrées sur la dynamique du couple et mettent l'accent sur les problèmes et conflits que peuvent générer ces unions, vues généralement comme « non normatives » (Streiff-Fenart 1993).

Dans cet article, à partir des données d'une recherche menée au Québec auprès de couples mixtes ayant au moins un enfant en bas âge, nous nous proposons d'examiner d'un peu plus près le rapport entretenu avec les réseaux de parenté et leur rôle dans la socialisation des enfants. Un survol des écrits sur la parenté dans les couples mixtes et quelques remarques méthodologiques sur la recherche précéderont une brève présentation des projets identitaires des parents, axés sur la transmission d'une pluralité de « ressources » culturelles, linguistiques et religieuses

aux enfants. Suivra un examen des relations que nouent les couples mixtes avec les membres de la famille d'origine de chacun des deux conjoints. Nous montrerons l'existence de puissants liens affectifs entre les premiers et les seconds au Québec, au pays d'origine et ailleurs. Les ponts avec les membres de la famille à l'étranger sont loin d'être coupés par la migration qui, à l'inverse, donne dans certains cas lieu à une plus grande intimité. Nous aborderons aussi l'aspect exceptionnel des ruptures familiales avec les parents du conjoint minoritaire. Puis, sera examiné le rôle de la lignée familiale du parent issu d'une minorité ethnique dans la socialisation des enfants. Parce que les voyages au pays d'origine occupent une place privilégiée dans les stratégies des couples mixtes, une attention leur sera accordée. Finalement, nous proposerons que la transnationalité des familles des couples mixtes a le potentiel d'influer sur la mobilité, les projets de vie et les identifications des enfants.

Rôle de la parenté dans la transmission

Les mariages mixtes ont longtemps été situés dans le cadre du paradigme assimilationniste inspiré du schéma des « relations raciales » développé par Park (1949). Selon ce modèle, le mariage mixte représenterait la dernière étape du processus d'assimilation des individus issus de groupes minoritaires (Scott et Cartledge 2009), d'où une probable moindre importance de la lignée du partenaire issu du milieu immigrant dans la vie du couple mixte. Pourtant, quelques auteurs suggèrent que les liens avec ces personnes persistent et insistent sur l'importance de tenir compte de l'influence de l'entourage familial dans la compréhension de la relation conjugale du couple (Barbara 1991 ; Lautman 1973 ; Markoff 1977). Dans ces études, le réseau de parenté du partenaire immigrant vit dans le même pays que le couple.

Par ailleurs, lorsque les liens entretenus par les couples mixtes avec leur parenté sont abordés dans les écrits (le plus souvent de façon secondaire), c'est d'ordinaire pour en souligner les aspects conflictuels. Les conjoints subiraient le plus fortement les pressions contraires de leurs lignées familiales respectives sur la question de la socialisation de l'enfant, alors que chacune lutte pour imposer ses propres modèles culturels (Barbara 1993 ; Goulbourne *et al.* 2010 ; Joshi et Krishna 1998 ; Streiff-Fenart 1990 ; Varro 1995). Plusieurs auteurs expliquent une telle situation par l'aspect « transgressif » des couples mixtes (Puzenat 2008 ; Streiff-Fenart 1989), voyant dans la mixité conjugale une infraction aux normes endogamiques. Sans minimiser les tensions qui peuvent surgir entre couples mixtes et familles élargies, nous suggérons que ces dernières peuvent aussi devenir des partenaires des parents dans la socialisation

des enfants, un aspect largement sous-estimé dans les études, et qui ressort pourtant fortement dans nos recherches au Québec.

Dans les couples mixtes, la transmission des référents culturels et identitaires aux enfants ne peut pas être tenue pour acquise et devient pour cette raison objet de réflexion et, dans certains cas, de négociation entre partenaires (Meintel et Kahn 2005). Après avoir été longtemps négligé, le thème de la transmission de l'identité dans ces couples a été étudié par différents auteurs au cours de la dernière décennie (Allouche-Benayoun 2008; Collet et Santelli 2003; Mathieu 2009; Varro 2003). L'arrivée d'un enfant pose en effet une série d'interrogations nouvelles aux couples mixtes. Ils doivent prendre des décisions qui, de façon concrète, vont façonner l'identité de leurs enfants. La transmission est généralement analysée comme un choix fait au profit de l'un ou l'autre parent, comme une appropriation de l'identité de l'enfant (Streiff-Fenart 1990). Cela dit, elle peut aussi être une véritable histoire de couple où chacun des parents s'implique, ce qu'a montré Mathieu (2009) à propos de la transmission de la judéité.

Depuis une trentaine d'années, de nombreuses études sur les solidarités familiales et la transmission dans la parenté, tant au Canada (p. ex. : Godbout et Charbonneau 1996; Dandurand et Ouellette 1992), aux États-Unis (p. ex. : Bengston et Achenbaum 1993; Rossi et Rossi 1990) qu'en Europe (p. ex. : Attias-Donfut *et al.* 2002; Pitrou 2002; Finch et Mason 1993) ont montré que si, dans les sociétés contemporaines, l'aide familiale s'est transformée, elle est toujours présente. Elles ont également révélé la diversité des fonctions que les grands-parents sont amenés à jouer (Attias-Donfut et Segalen 1998). Quelques études sur les couples mixtes laissent aussi entrevoir le rôle possible de ces personnes, tout comme d'autres membres de la parenté, dans la socialisation des enfants. Leblanc (2001), dans une recherche sur l'identité ethnique d'enfants issus de mariages mixtes entre Arméniens et non-Arméniens à Montréal, a observé le rôle de premier plan joué par la famille d'origine du conjoint arménien dans la transmission de l'arménité. De la même façon, les grands-parents sino-américains étudiés par Lee Sung (1990) aux États-Unis participent activement à l'éducation des enfants tout en prenant soin d'eux, principalement à travers le gardiennage. Ces travaux passent néanmoins sous silence les liens au-delà des frontières.

Unions mixtes et liens transnationaux

Comme de nombreux travaux sur la parenté l'ont montré, la distance géographique a une incidence sur les contacts entre les membres d'une famille. Néanmoins, elle ne constitue pas toujours un frein au maintien

de liens étroits entre eux (p. ex.: Baldassar *et al.* 2007; Bryceson et Vuorela 2002; Le Gall 2005) et ne met pas non plus fin aux attentes et obligations (Alicea 1997). Au contraire, le nombre croissant d'études sur les familles transnationales nous apprennent que les relations familiales peuvent se maintenir malgré la distance et le temps, sans être définies par les frontières nationales ou locales.

Plus que jamais, les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent aux individus, selon leurs divers degrés de ressources, de nouvelles possibilités pour organiser les relations et activités familiales à distance. À l'ère de la globalisation, les contacts au sein des familles transnationales prennent de l'envergure². La réduction du coût des appels outremer et l'utilisation grandissante des téléphones portables permettent aux membres des familles d'accroître la fréquence de leurs conversations téléphoniques (Wilding 2006). Quant à l'Internet et aux divers outils de communication à distance (messages textes, blogues, sites Internet, YouTube, Twitter, Facebook, Skype), ils ont sans conteste facilité la communication transnationale en créant un sens de quasi ou de « *delayed simultaneity* » (Smith 1993), et même de simultanéité dans le cas des conversations audiovisuelles. Ces liens donnent ainsi lieu à de nouvelles modalités d'interactions au sein des familles en assurant une « présence connectée » (Nedelcu 2009). Comme le souligne Diminescu (2002), ils permettent au migrant d'être présent pour les membres de sa famille malgré la distance, d'assister à ce qui est en train de leur arriver, au pays ou ailleurs. Selon Vertovec (2004), si la possibilité d'entretenir des liens à distance n'abolit pas complètement l'éloignement physique, elle aide les membres de la famille à partager une certaine intimité. Ce dernier utilise l'expression « colle sociale » (*social glue*) pour souligner le rôle toujours plus grand joué par les conversations téléphoniques dans l'établissement de liens transnationaux. En ce sens, les nouvelles technologies de la communication apparaissent comme un des plus importants outils pour préserver l'unité familiale (Le Gall 2002; Schmalzbauer 2004).

Dans le cas des unions mixtes, si la distance peut restreindre les contacts, elle ne semble pas entraîner la désintégration du lien familial, comme en font foi de rares études tenant compte des pratiques transnationales des couples mixtes (p. ex., Rodríguez García 2006; Lauth Bacas 2002; Le Gall et Meintel 2011). Dans le contexte québécois, on peut penser que la situation économique favorable de plusieurs couples mixtes (Statistique Canada 2010) encourage leur mobilité et vient atténuer les effets de la distance physique.

Les nouvelles technologies de l'information et des communications offrent aussi aux couples mixtes de nouvelles stratégies possibles de socialisation. Dans les études sur les familles immigrantes, le rôle possible des

réseaux transnationaux dans la transmission intergénérationnelle commence ainsi à être reconnu (Attias-Donfut 2008 ; Le Gall 2002, à paraître ; Le Gall et Cadotte-Dionne 2011). L'arrivée d'un enfant se traduit souvent par une intensification des échanges entre les frontières : les jeunes immigrantes font appel à leur réseau transnational pour obtenir réconfort et conseils et dans certains cas, leurs mères se déplacent pour venir les aider (Le Gall 2009 ; Montgomery *et al.* 2010). Le maintien de liens transnationaux peut aussi appuyer la transmission identitaire aux enfants. Les réseaux de parenté offrent aux parents immigrants la possibilité de mettre leurs enfants en contact avec les traditions et valeurs du pays ancestral (Fortin *et al.* 2008). Par exemple, de nombreux grands-parents habitant toujours le pays d'origine maintiennent une présence continue dans la vie de leurs petits-enfants à l'étranger (Da 2003 ; Gilbertson 2009 ; Smith 2002), leur offrant support émotif et conseils, tout en étant une fenêtre sur l'histoire de la famille en partageant récits et expériences.

Précisions méthodologiques

L'analyse présentée ici s'appuie sur les données d'une enquête³ portant sur les projets identitaires de jeunes couples en unions mixtes à l'égard de leurs enfants et sur les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour les réaliser. À Montréal et en région au Québec, 80 couples âgés de 25 à 40 ans et ayant au moins un enfant ont été interviewés. Les 60 couples montréalais se répartissaient en trois types d'unions mixtes : entre un conjoint franco-québécois et un immigrant arrivé depuis quelques années ; entre une personne franco-québécoise et un individu issu d'une minorité ethnique né ou arrivé au Québec en bas âge avec sa famille ; ou bien entre deux conjoints nés à Montréal issus de minorités ethniques différentes. Dans tous les couples touchés par l'enquête, les deux conjoints ont grandi avec un sentiment d'appartenance ethnique différent l'un de l'autre. Typiquement, l'appartenance ethnique est associée à des marqueurs culturels distincts (langue, cuisine), et, parfois, la différence ethnique implique également des patrimoines religieux différents au sein du couple. À l'image de la migration au Québec, les partenaires issus de l'immigration dans la métropole sont originaires de plusieurs régions du monde : Europe (Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Russie, Suisse), Amérique (Brésil, Bolivie, Chili, Colombie, États-Unis, Guatemala, Haïti, Mexique, Nicaragua, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela), Afrique (Afrique du Sud, Congo, Côte-d'Ivoire, Égypte, Ghana, Guinée-Conakry, Maroc, Sénégal, Tunisie) et Asie (Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Liban, Russie, Vietnam).

À des fins comparatives, nous avons également mené une enquête auprès de 20 jeunes couples vivant en région; dans ces cas, les couples étaient composés d'un Québécois natif d'une région du Québec (Saguenay, Sherbrooke ou les Laurentides) et d'un immigrant⁴. Ces immigrants, venus d'Afrique (Algérie, Congo, Gabon, Maroc, Sénégal, Togo), de l'Amérique (Argentine, Cuba, Équateur, Haïti, Pérou) et d'Europe (France, Italie, Luxembourg, Roumanie), vivent, pour la plupart, au Québec depuis plus de trois ans. Les données ont été recueillies principalement par voie d'entrevues dirigées chez les couples participant à l'enquête. Très peu de variations en matière de classe ou de niveau de vie sont observées dans le groupe à l'étude, la très grande majorité des couples ayant été formés lors des études ou d'un séjour du partenaire québécois à l'étranger.

Les entrevues portaient sur la socialisation des enfants par rapport à de nombreux thèmes tels que la langue, la religion et, plus généralement, les valeurs et l'identité. Nous cherchions non seulement à prendre connaissance des pratiques de socialisation des parents, mais aussi à comprendre le sens que ces choix et pratiques prennent pour eux. En ce qui a trait aux rapports avec la famille élargie, nous avons questionné les parents au sujet de la composition de leur réseau familial, de la fréquence et du contenu des contacts, des lieux impliqués et des ressources mobilisées. D'autres sujets abordés en entrevues se sont souvent révélés pertinents par rapport aux relations avec la famille, comme les pratiques alimentaires, linguistiques ou religieuses et les voyages au pays d'origine.

Projets identitaires des parents en union mixte

Face à la pluralité des affiliations ethniques possibles de leurs enfants, les parents en union mixte construisent des projets qui visent à orienter leurs identifications (Meintel 2002). Comme nous l'avons souligné ailleurs (Le Gall et Meintel 2005; Meintel 2002; Meintel et Kahn 2005), dans le contexte québécois, les couples cherchent généralement à articuler la multiplicité des appartenances et référents associés aux origines de l'un et de l'autre. Cette articulation planifiée présuppose la possibilité de cumuls identitaires, d'appartenances multiples (Meintel et Kahn 2005). Les projets identitaires de ces parents traduisent une perspective fortement volontariste, où les choix éventuels des enfants sont priorisés (Meintel 2002). En effet, si les parents souhaitent donner à leurs enfants le maximum de « ressources » culturelles, ils estiment toutefois que c'est à ces derniers que reviendra la responsabilité de choisir parmi cette pluralité au cours de leur vie adulte.

Les couples mixtes considèrent par ailleurs que leurs enfants jouissent d'un accès privilégié à ce qu'ils nomment des « ressources culturelles »

liées au pays d'origine du conjoint issu d'une minorité ethnique. La mixité est envisagée comme avantageuse pour l'enfant puisqu'elle facilite la multiplication de ses connaissances et de ses appartenances transculturelles. Pourtant, l'identité ethnique des enfants n'est en aucun cas tenue pour acquise et fait l'objet de stratégies précises de la part des parents, soucieux de mener à bien leurs projets identitaires (Meintel 2002). Parmi ces stratégies, on retrouve l'initiation et l'éducation religieuses, le choix des noms et prénoms, les pratiques linguistiques, les séjours au pays d'origine des parents et les contacts avec les réseaux de parenté. La socialisation de l'enfant à l'égard de la langue française et de l'identité québécoise étant vue par les parents comme assurée par l'école et la société environnante, ces stratégies se centrent principalement sur la dimension « autre » du couple (*ibid.*), d'où l'importance d'entretenir le plus possible des contacts avec la lignée du partenaire issu d'une minorité ethnique, que ses membres vivent au Québec ou ailleurs. Cela dit, même si le rôle des membres de la famille du côté majoritaire est moindre dans le processus de transmission identitaire, les contacts avec ces personnes sont généralement constants, et la plupart de ces familles sont activement engagées dans des échanges de services de toutes sortes.

Maintenir les liens familiaux

Dans la plupart des cas, les conjoints non immigrants peuvent compter sur la présence de leurs proches au Québec, qui, souvent, vivent dans la même ville et parfois dans le même quartier. Il en va de même pour les individus issus d'une minorité ethnique qui sont nés ou arrivés au Québec à un jeune âge, accompagnés de leurs parents, et ce, même si leur famille élargie se trouve généralement à l'étranger. Par contre, pour les conjoints immigrants, souvent arrivés seuls au Québec, la situation se présente différemment puisque la migration les sépare de leur famille restée au pays ou installée ailleurs dans le monde.

Chez les couples rencontrés lors de l'enquête, il y a rarement absence de contacts avec les parents des deux conjoints, et les cas de ruptures familiales sont exceptionnels. D'ailleurs, pour la majorité des couples, la mixité ethnique n'a pas été source de désapprobation de la part de leur famille d'origine. Que ces personnes se trouvent au Québec ou ailleurs, les liens conservés avec elles se maintiennent le plus souvent sur une base régulière. De façon générale, les couples mixtes rencontrent les parents qui habitent dans la même ville une ou plusieurs fois par semaine et leur téléphonent à une fréquence similaire. Le rythme de ces contacts est très soutenu lorsque les parents vivent à moins de quelques kilomètres du couple mixte, ce qui est souvent le cas, puisque le choix du lieu de rési-

dence repose souvent sur la proximité de la famille d'origine. La fréquence des contacts diminue quand la distance qui les sépare augmente, mais demeure toujours importante, et ce, même lorsque grands-parents et parents ne vivent pas dans la même ville. Lorsque les rencontres s'éspacent, les membres de la famille restent en relation par téléphone ou encore par courrier électronique.

Les repas constituent une occasion de rencontre, surtout pour ceux qui habitent à proximité. Les échanges de services sont également nombreux au sein de ces familles. Par exemple, plusieurs grands-parents s'impliquent activement dans la garde des petits-enfants en bas âge et interviennent dans de nombreuses pratiques de la vie quotidienne (préparation des repas, aide matérielle, travaux ménagers, etc.). À cet égard, les familles mixtes ne se distinguent guère des autres familles.

Lorsque les deux familles d'origine sont présentes au Québec, la densité des relations est souvent plus forte dans la lignée du conjoint issu du milieu immigrant, bien que la place occupée par l'autre lignée dans la vie familiale puisse s'avérer tout aussi importante sinon plus dans quelques cas. Certaines personnes rencontrées expliquent de telles différences en termes culturels, opposant les immigrants au reste de la population. C'est le cas de Josiane, une Franco-Québécoise dont le conjoint est portugais de deuxième génération. Elle précise : *« tu sais, il travaille avec son père... avec son beau-frère... il voit sa mère régulièrement... il va dîner là, tandis que nous, les Québécois, en tout cas, dans ma famille... on est plus indépendant. La famille est moins liée »*.

Interrogés sur les valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants, les conjoints québécois insistent souvent sur l'importance de leur donner « le sens de la famille » ou l'« esprit de famille » qu'ils admirent du côté du conjoint d'autre origine. Cette valeur est celle que les conjoints franco-québécois apprécient le plus chez l'autre. Dans bien des cas, ils participent activement à la transmission de cette valeur, souvent en opposition à ce qu'ils ont connu dans leur propre famille, notamment à la suite des divorces des parents. Sylvie, mariée à un homme du Cameroun, se dit assez déçue de l'attitude distante des membres de sa famille qu'elle contraste à la cohésion observée chez sa belle-famille : *« ils sont éparpillés, mais ils se tiennent. Nous, on est éparpillés, mais on ne se tient pas ! »*. Le couple cherche ainsi à transmettre à ses enfants les valeurs d'entraide familiale, qu'il considère comme primordiales. De leur côté, les conjoints immigrants jugent favorables « l'autonomie » et l'« indépendance » des Québécois.

Le partenaire natif du Québec développe souvent des liens privilégiés avec sa belle-famille. Juliette, très attachée à ses parents, avoue conserver plus de liens de proximité avec ceux de son conjoint d'origine égyptienne,

qu'elle considère d'ailleurs comme « sa famille ». En plus de conversations téléphoniques régulières avec sa belle-mère et des visites le week-end, ils ont pour habitude de se réunir au restaurant tous les dimanches. D'autres personnes se disent toutefois soulagées de vivre loin de la belle-famille, dont elles redoutent la trop forte emprise dans l'éducation des enfants. Cependant, si des tensions au sujet de l'éducation sont parfois mentionnées par les couples interviewés, elles ne semblent pas être à l'origine de rupture.

Contexte d'éloignement et pratiques de va-et-vient

Comme nous l'avons mentionné, le contexte d'éloignement géographique par rapport au pays d'origine du conjoint issu de l'immigration que connaissent un bon nombre de couples ne se traduit pas automatiquement par une absence de contacts avec les membres de la famille à l'étranger. Au contraire, les relations sociales transcendent les frontières nationales et des liens forts sont activés avec ces personnes, et ce, même sans rencontres en face à face. Les nouvelles technologies occupent un rôle central parmi les différentes stratégies mises en œuvre pour remédier à cette séparation physique. L'usage de l'Internet est très répandu et celui-ci s'avère un instrument de plus en plus privilégié des liens transnationaux. Cela dit, l'échange de courriels n'a nullement remplacé les conversations téléphoniques. Parce qu'elles permettent d'entendre en direct la voix de ceux qu'on aime et parce qu'elles rendent possible l'expression des émotions, elles sont, comme l'écrit Pasquier (2001), fortement chargées émotionnellement.

Les exemples de contacts de toutes sortes avec la famille à l'étranger sont nombreux, tant la pratique de conserver des liens à distance est courante pour ces couples mixtes. Plusieurs, particulièrement ceux qui résident en région et qui ont souvent fait connaissance au pays natal du conjoint immigrant, affirment partager une plus grande intimité avec leurs parents à l'étranger. Ce séjour prolongé du partenaire franco-québécois au pays de son conjoint avant la naissance des enfants, tout comme sa maîtrise plus ou moins grande de la langue de celui-ci, est à l'origine de liens forts et affectueux avec la belle-famille. Les cas où les échanges transnationaux entre les familles sont espacés et irréguliers font figure d'exceptions et contrastent avec la situation de la majorité des couples interviewés.

De façon générale, les relations transnationales maintenues par les couples sur une base régulière impliquent un nombre restreint de personnes. Le cercle familial englobe une fois de plus la famille directe, c'est-à-dire les parents, les frères et les sœurs. Les rapports avec le reste

du groupe familial ne disparaissent cependant pas et se trouvent généralement activés lors de rassemblements familiaux. Cela dit, certaines personnes conservent des contacts avec de nombreuses personnes géographiquement éloignées. L'entretien avec Guylaine, une femme d'origine haïtienne qui a des cousins résidant un peu partout dans le monde, révèle la formation d'une chaîne de communication :

Si je reçois une nouvelle d'un membre de la famille au pays ou d'un cousin aux États-Unis ou en Europe, je l'envoie à mon cousin [aux États-Unis] et lui fait de même. On communique par Internet, tant qu'il y a de l'info à donner, on fait une chaîne d'infos familiales, pour rester en contact. [...] on est en contact, [on est] une vingtaine de cousins, cousines dans différents pays : France, Afrique du Sud, Allemagne, Hollande.

Pour favoriser le maintien du lien intergénérationnel, les parents tentent de diverses façons de donner une place à la famille restée au pays dans la vie quotidienne des enfants. Une façon de résister à l'éloignement consiste à parler régulièrement des membres de la famille élargie aux enfants, tout comme à leur montrer des photographies de ces personnes et des vidéos de cérémonies familiales filmées au pays d'origine ou ailleurs, une pratique documentée dans le cas des populations immigrantes (Le Gall 2002 ; Wilding 2006). Comme l'écrivent Attias-Donfut *et al.* (2002), cette circulation d'images contribue fortement au lien familial.

Le temps des vacances

De nombreux couples, surtout ceux composés d'un partenaire immigrant, effectuent régulièrement ou occasionnellement des voyages au pays d'origine de ce dernier à l'occasion des vacances. Si certains y retournent chaque année, la plupart vont au pays au moins tous les deux ou trois ans et d'autres en de plus rares occasions. Les visites en famille au pays sont plus fréquentes chez les couples qui vivent en région que chez les couples montréalais (Meintel et Le Gall 2008). Les parents issus de l'immigration souhaitent faire un voyage au pays des grands-parents immigrants pour le faire connaître à leurs enfants, mais parfois aussi pour le découvrir eux-mêmes. Si la fréquence des visites au pays renseigne sur la place que celui-ci occupe dans la vie du couple, certaines contraintes viennent atténuer le désir de plusieurs d'y séjourner plus souvent, telles que les coûts associés aux déplacements ou encore l'instabilité politique. En partie pour remédier à ces difficultés, les couples s'organisent pour recevoir la visite de leurs proches. Les pratiques d'alternance font partie des stratégies mises de l'avant pour accroître la fréquence des contacts ; le couple qui voyage au pays d'origine reçoit par la suite la visite des parents.

Les retours au pays d'origine pour des durées limitées ne sont pas envisagés uniquement comme des moments de loisir ou de repos par les parents. Le pays d'origine demeure pour ces personnes le lieu de destination privilégié des vacances afin, comme l'indiquait Barbara (2003), de maintenir et de vivifier les liens familiaux. Ces retours favorisent le rapprochement entre les enfants et leurs grands-parents qui, souvent, ne se connaissent que par le biais des photographies et des appels téléphoniques. Caroline, une femme native du Québec mariée à un Mexicain, explique dans ce sens leurs voyages réguliers au Mexique, chez la belle-mère: « *Quand on va les visiter au Mexique, on habite chez elle, et à chaque deux ans, elle nous rend visite. Et elle reste un mois ou un mois et demi ici.* » Elle ajoute que la naissance des enfants a modifié le choix du lieu des vacances: « *Bien, avant d'avoir des enfants, c'était surtout la place, des destinations soleil. Et après, quand on a eu des enfants, on a plus fait ça au Mexique, pour qu'ils soient en contact avec la belle-famille.* »

Stratégies parentales de transmission identitaire

Les rencontres avec la famille élargie du conjoint issu de l'immigration font figure de moments privilégiés de transmission pour les couples mixtes. À travers les contacts avec celle-ci, les parents cherchent à transmettre le maximum de référents identitaires et culturels à l'enfant, un projet dans lequel les grands-parents qui vivent au Québec et au pays d'origine occupent une place centrale, au côté parfois d'autres membres de la parenté. En plus de favoriser l'unité familiale, les contacts répétés avec ces personnes permettent à l'enfant de faire l'apprentissage de divers éléments de la culture du pays d'origine, comme l'atteste Nancy, elle-même issue d'un couple mixte (mère espagnole et père franco-québécois) et mariée à un Péruvien. Elle considère l'apport des grands-parents dans la socialisation des enfants complémentaire à celui des parents: « *Bien transmettre toute la culture espagnole, transmettre tout ce qui est d'ordre d'une autre génération. La langue espagnole, la culture, des valeurs. C'est un complément, je dirais.* »

La majorité des parents souhaitent que leurs enfants apprennent la ou les langues du conjoint issu du milieu immigrant, en plus du français et de l'anglais. Plusieurs soulignent l'apport linguistique des grands-parents et comptent sur eux pour parler aux enfants dans ces langues, en particulier lors du gardiennage ou des voyages au pays. Dans les cas où les deux conjoints sont issus du milieu immigrant, la langue d'origine de chacun est transmise à l'enfant. Les fêtes et les autres activités qui réunissent les membres de la famille élargie sont autant d'occasions de pratiquer la langue d'origine, bien que le français ou l'anglais soient également parlés

par ces derniers (Meintel et Kahn 2005). Le réseau familial peut aussi influencer sur les décisions du couple concernant l'initiation religieuse des enfants ou intervenir activement dans la transmission religieuse (Meintel et Le Gall 2009). De plus, ce sont souvent les grands-parents, particulièrement les grands-mères, qui amènent les enfants aux lieux de culte au Québec, mais aussi parfois au pays natal, et ce, avec la bénédiction des parents. Les grands-parents québécois jouent parfois un rôle similaire, comme nous l'avons montré ailleurs (*ibid.*), la grand-mère étant souvent vue comme la plus apte à transmettre la religion catholique.

La cuisine familiale devient aussi objet de transmission (Muxel 1996). Dans une recherche impliquant des couples mixtes juifs et non juifs en France, Mathieu (2009) souligne la place primordiale occupée par la cuisine en matière de transmission. De la même façon, les couples interviewés pour notre enquête insistent sur l'importance des plats associés au pays d'origine servis lors des réunions familiales, en particulier à l'occasion des fêtes, mais aussi lors des vacances au pays d'origine. D'ailleurs, le partenaire non immigrant apprend souvent à apprêter des mets typiques du pays d'origine de son partenaire. En dehors des occasions spéciales, il arrive que la grand-mère immigrante confectionne des plats traditionnels qu'elle apporte au couple, surtout lorsqu'elle habite à proximité (Meintel et Kahn 2005). Quelques répondants soulignent l'importance des plats traditionnels québécois, mais sans évoquer l'influence de la famille dans leur transmission. Par ailleurs, les nombreuses retrouvailles autour d'un repas font aussi partie des occasions qui soudent les familles. Dans son livre sur la mémoire familiale, Muxel insiste sur la place des repas partagés dans la vie familiale, « de ses échanges, de sa vitalité affective » (1996 : 63).

Fonction identitaire des voyages

De tous les moments de transmission, les voyages au pays natal occupent une place centrale. Ils apparaissent comme une stratégie non seulement de rencontre de la parenté du partenaire issu de l'immigration, mais aussi d'initiation des enfants aux diverses références associées au pays d'origine. En ce sens, ils représentent un « temps identitaire », pour reprendre l'expression employée par Barbara (2003). Ils permettent par exemple aux enfants d'apprendre la langue, aspect d'autant plus important pour les couples en région, qui ne peuvent compter sur la présence d'écoles de langue ou de nombreux compatriotes. Les voyages au pays natal donnent lieu à l'apparition d'un tourisme des racines (Legrand 2006), dont témoigne la fréquentation de lieux touristiques par de nombreux couples mixtes, en particulier par ceux formés de partenaires nés au Québec. Il

ne s'agit plus seulement de faire connaître la famille élargie et le lieu d'origine à l'enfant, mais aussi de lui montrer le pays, « les villes, les gens ». Les grands-parents apparaissent comme des intermédiaires privilégiés pour mettre l'enfant en contact avec leur pays d'origine parce qu'ils maîtrisent mieux qu'eux la langue qui s'y parle (Meintel et Kahn 2005).

Même à distance, le pays demeure un lieu de transmission. Il s'agit alors de montrer à l'enfant « d'où il vient », « ses racines ». Les parents s'efforcent de parler aux enfants de l'histoire du pays, de sa politique, ils regardent des documentaires avec eux et leur lisent des livres. C'est ce que fait par exemple ce couple composé d'une femme franco-qubécoise et d'un immigrant chilien qui a acheté de nombreux ouvrages et manuels scolaires en espagnol lors d'un séjour au Chili, et ce, bien que ce couple n'ait jamais visité le pays en compagnie des enfants et n'envisage pas de le faire dans un avenir immédiat. Du point de vue de la majorité des parents, le fait que l'enfant « ait deux pays » représente un avantage. Si un jour ce dernier décide de vivre dans l'« autre » pays, possibilité évoquée par plusieurs personnes, il en connaîtra déjà les différents aspects et la langue (Meintel et Kahn 2005).

Transnationalité et enfants de couples mixtes

Les pratiques transnationales des couples qui comprennent un conjoint immigrant (et un conjoint franco-qubécois) et dont les parents habitent le pays d'origine se distinguent de celles des couples composés d'au moins un conjoint né au Québec et dont les parents sont immigrants. Lorsque le conjoint issu d'une minorité ethnique est né au Québec, ce qui est le cas pour plusieurs couples de Montréal touchés par notre enquête, son réseau de parenté est généralement sur place. Les couples n'ont pas toujours visité le pays d'origine et ne maîtrisent pas nécessairement très bien la langue qui s'y parle. Les contacts avec le pays d'origine se font souvent par personnes interposées, généralement par les parents immigrants. Ces couples parlent fréquemment du pays d'origine aux enfants et souhaitent généralement y faire un voyage pour le leur faire connaître et pour favoriser leur appartenance à celui-ci. Par contre, lorsqu'un des partenaires est lui-même immigrant, point partagé par plusieurs couples vivant en région ainsi que par quelques couples montréalais, les membres de sa famille vivent généralement loin, au pays d'origine ou même ailleurs. Or, comme nous l'avons vu, les liens familiaux dépassent les cadres locaux et nationaux. Par ailleurs, la fréquence des visites au pays d'origine tout comme l'intensité des contacts semblent plus importantes dans le cas des unions mixtes vivant en région, comparativement à leurs homologues de Montréal, ce qui s'explique notamment par l'histoire du couple. Plusieurs

partenaires franco-québécois qui ont déjà vécu au pays d'origine de leur conjoint et qui en maîtrisent la langue soulèvent même la possibilité d'y effectuer un séjour prolongé.

Il est légitime, en terminant, de s'interroger sur le maintien des liens avec le pays d'origine par les enfants issus de couples mixtes, une fois devenus adultes. Dans les études sur la migration transnationale, la question de la perpétuation de pratiques transnationales par les jeunes migrants de deuxième génération se trouve au centre des débats (Le Gall 2011; Levitt et Waters 2002). Certains auteurs soutiennent que la poursuite de telles activités par ces jeunes dépendrait de la double inscription territoriale de leur famille (voir par exemple Levitt 2009). Ainsi, ceux qui sont élevés dans des familles où les individus, les valeurs, les biens venant d'ailleurs sont présents sur une base quotidienne auraient plus de chances de développer des pratiques transnationales. Dans notre recherche, rien ne laisse présager la disparition éventuelle de telles pratiques.

Dans nos recherches précédentes (Meintel 1992), nous avons eu l'occasion de constater la migration de « retour » au pays des parents immigrants de plusieurs jeunes adultes issus de milieux immigrants qui ont grandi à Montréal. Le retour, il faut le préciser, ne s'oriente pas au village ancestral, mais plutôt vers les métropoles – Athènes, Rome ou Lisbonne par exemple (*ibid.*). Les jeunes femmes, en particulier, trouvaient dans la migration vers le pays de leurs parents une échappatoire aux critiques et commérages de la communauté immigrante localisée. Conway et Potter (2009) présentent de nombreux cas de retour de jeunes adultes de la deuxième génération. De même, Meintel (2002a) a constaté quelques cas de ce type de retour vers les îles du Cap-Vert chez les Capverdiens-Américains (parfois d'origines mixtes) dont les racines capverdiennes remontaient à plusieurs générations. La transnationalité peut également prendre la forme de voyages au pays des ancêtres. Ainsi, dans une recherche sur la migration açorienne au Québec (Le Gall et Gherghel, soumis), nous avons observé que les enfants et petits-enfants des immigrants formulent peu de projets de retour définitif, ce qui ne les empêche pas de séjourner périodiquement aux Açores (ou d'envisager de le faire) afin de découvrir les îles ou de les faire connaître à leurs enfants.

Dans les cas des couples mixtes, tous les enfants grandissent dans un environnement transnational, et ce, même dans le cas des familles composées de partenaires de la seconde génération qui font elles-mêmes preuve d'une grande mobilité à travers les frontières. Rien ne laisse présager que ces enfants cesseront d'être ainsi « transmigrants », puisque les familles de couples mixtes – surtout celles où l'un des parents est immigrant – sont encore plus enracinées dans le pays de ce dernier que ne l'étaient celles de la génération précédente, grâce à la mobilité grandissante entre le Canada

et les pays de provenance des immigrants. De plus, la valorisation des compétences culturelles et linguistiques associées à la transnationalité déjà présente dans l'étude des jeunes adultes issus de milieux immigrants à Montréal (Meintel 1993; Meintel et Le Gall 1995) est encore plus évidente dans l'étude des couples mixtes (Le Gall et Meintel, soumis; Meintel 2002).

Conclusion

Dans cet article, nous avons mis l'accent sur les rapports qu'entretiennent les couples mixtes avec les membres de leur parenté. Les recherches dans ce domaine restent limitées et portent principalement sur les conflits et tensions que génèrent ces relations. Nous avons voulu savoir si les couples mixtes au Québec conservent des liens avec ces personnes, qu'elles résident au Québec ou ailleurs, et connaître leurs rôles dans la socialisation des enfants. Les résultats de nos analyses montrent que dans la plupart des cas, la densité des relations entre les couples mixtes et leur parenté est élevée et que ces relations ne sont pas limitées au Québec, mais transcendent les frontières nationales. La localisation particulière du réseau de parenté exerce toutefois une influence sur la nature et la fréquence des contacts. Lorsque les membres de la famille d'origine vivent au Québec, les échanges prennent la forme de rencontres plus régulières, notamment lors de repas hebdomadaires. Même lorsque la famille d'origine du partenaire issu d'une minorité ethnique vit à l'extérieur du Québec, les contacts avec ses membres ne disparaissent aucunement et vont même dans certains cas jusqu'à dépasser en intensité et en qualité les échanges avec la famille du partenaire franco-québécois. L'intimité avec ces personnes repose alors en grande partie sur des relations entretenues par téléphone ou par Internet, ainsi que sur des visites au pays d'origine.

Nous avons également montré comment les fréquents contacts avec la lignée du conjoint issu du milieu immigrant visent la transmission des appartenances et référents multiples associés aux origines de ce dernier. Parce que les enfants feront l'apprentissage des normes et valeurs de la société dans laquelle ils grandissent, les stratégies des parents pour appuyer les projets identitaires formulés à leur égard mettent principalement l'accent sur les origines autres que québécoises. Se sentant souvent mal outillés pour inculquer les rudiments des langues et des religions à leurs enfants, les parents ont recours à la famille, jugée plus apte à le faire. De même, les voyages au pays d'origine actualisent la volonté de transmettre la langue, la religion et les traditions aux enfants.

Les différences entre nos résultats et les travaux européens semblent tributaires des contextes sociohistoriques de chaque société. Ceux-ci

façonnent les conditions de la rencontre initiale du couple, le cadre idéologique dans lequel les partenaires construisent leur union et leur famille, les réactions de leur entourage et leurs stratégies de transmission (Le Gall et Meintel, soumis). Finalement, nous proposons que la famille élargie au pays d'origine reste impliquée dans la socialisation des enfants et exerce une influence sur les projets, la mobilité et les affiliations de la jeune génération.

Notes

1. Ces données sous-estiment l'exogamie, car seules les unions entre une personne d'une minorité visible et une autre qui n'appartient pas au même groupe sont retenues, excluant ainsi la plupart des unions exogames entre conjoints de pays ou d'ethnies différents ou encore les unions exogames entre partenaires issus de groupes ethniques différents (catégorie plus large incluant les non-immigrants).
2. Pour mieux rendre compte des tendances actuelles relatives au phénomène migratoire, une perspective transnationale, où l'accent est placé sur la formation et l'articulation de réseaux et de communautés à travers les frontières, s'est développée à partir des années 1990 (voir par exemple Basch *et al.* 1994).
3. La recherche a bénéficié du financement du FQRSC (Québec), du CQRS (Québec), du CRSH (Ottawa) et d'Immigration et métropoles. L'équipe de chercheurs est composée de Deirdre Meintel, Marie Nathalie LeBlanc et Josiane Le Gall. Le terrain a été supervisé par Josiane Le Gall (première phase) et Emmanuel Kahn (deuxième phase). Les entretiens ont été réalisés également par Marie-Claude Bourdon, Christelle Cassan, Caroline Désilets, Marie-Noël Fortin, Isabel Heck, Anne-Catherine Kennedy, Géraldine Mossière, Sandra Najac, Amantina Osorio et Julie Paquette.
4. En raison de l'homogénéité ethnique des régions, on n'y trouvait pas de couples mixtes composés de conjoints nés au Québec et issus de minorités ethniques.

Bibliographie

- Alicea, M., 1997. «Chambered Nautilus: the Contradictory Nature of Puerto Rican Women's Role in the Social Construction of a Transnational Community», *Gender and Society*, vol. 11, n° 5, p. 597-626.
- Allouche-Banayoun, J., 2008. «Issus de couples mixtes: une identité à construire», in A.-M. Lamine, F. Lautman et S. Mathieu (dir.), *La religion de l'autre. La pluralité religieuse entre concurrence et reconnaissance*. Paris, L'Harmattan, p. 69-80.
- Attias-Donfut, C., 2008. «Les grands-parents en Europe: de nouveaux soutiens de famille», *Informations sociales*, vol. 5, n° 149, p. 54-67.
- Attias-Donfut, C., N. Lapierre et M. Segalen, 2002. *Le nouvel esprit de famille*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- Attias-Donfut, C. et M. Segalen, 1998. *Grands-parents. La famille à travers les générations*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- Baldassar, L., C. V. Baldock et R. Wilding, 2007. *Aged Care across Borders: Transnational Migration, Families and Long-Distance Care*. Londres, Palgrave MacMillan.

- Barbara, A., 2003. « Vacanciers sans frontières », *Hommes et migrations*, vol. 1243, p. 45-46.
- Barbara, A., 1993. *Les couples mixtes*. Paris, Bayard.
- Barbara, A., 1991. « Le mariage avec l'autre », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, n° 17, p. 125-144.
- Basch, L. G., N. Glick Schiller et C. Szanton Blanc, 1994. *Nations Unbound: Transnational Projects, Postcolonial Predicaments, and Deterritorialized Nation-States*. Langhorne, Gordon and Breach.
- Bengston V. et A. Achenbaum, 1993. *The Changing Contract across Generations*. New York, Adline, De Gruyter.
- Bryceson, D. et U. Vuorela, 2002. *The Transnational Family: Global European Networks and New Frontiers*. Berg, Oxford.
- Collet, B. et E. Santelli, 2003. « Comment repenser les mixités conjugales aujourd'hui ? Modes de formation des couples et dynamiques conjugales d'une population française d'origine maghrébine », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19, n° 1, p. 51-79.
- Conway, D. et R. B. Potter (dir.), 2009. *Return Migration of the Next Generations: 21st Century Transnational Mobility*. Burlington, Vermont, Ashgate.
- Da, W. W., 2004. « Transnational Grandparenting: Child Care Arrangements Among Migrants from the People's Republic of China to Australia », *Journal of International Migration and Integration*, vol. 4, n° 1, p. 79-103.
- Dandurand, R. B. et F.-R. Ouellette, 1992. *Entre autonomie et solidarité: parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Diminescu, D., 2002. « Les migrations à l'âge des nouvelles technologies », *Hommes et migrations*, vol. 1240, p. 6-9.
- Finch, J. et J. Mason, 1993. *Negotiating Family Responsibilities*. Routledge, London.
- Fortin, S., M. N. LeBlanc et J. Le Gall, 2008. « Entre la *oumma*, l'ethnicité et la culture: le rapport à l'islam chez les musulmans francophones de Montréal », *Diversité urbaine*, vol. 8, n° 2 p. 99-134.
- Gilbertson, G. A., 2009. « Caregiving across Generations: Aging, State Assistance, and Multigenerational Ties among Immigrants from the Dominican Republic », in N. Foner (dir.), *Across Generations: Immigrant Families in America*. New York, NYU Press, p. 135-159.
- Godbout, J. et J. Charbonneau, 1996. *La circulation du don dans la parenté. Une roue qui tourne*. Montréal, INRS.
- Goulbourne, H., T. Reynold, J. Solomos et E. Zontini, 2010. *Transnational families. Ethnicities, Identities and Social Capital*. London, Routledge.
- Kofman, E., 2004. « Family-Related Migration: A Critical Review of European Studies », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 30, n° 2, p. 243-262.
- Joshi, M. S. et M. Kkrishma, 1998. « English and North American Daughters-in-law in the Hindu Joint Family », in R. Breger et R. Hill (dir.), *Crosscultural Marriage: Identity and Choice*. Oxford, New York, Berg, p. 171-192.
- Lauth Bacas, J., 2002. *Cross-Border Marriages and the Formation of Transnational Families: A Case Study of Greek-German Couples in Athens*, WPTC-02-10. Working papers series, Transnational Communities Programme. Oxford, University of Oxford.

- Lautman, F., 1973. « Cycle de la vie domestique et incidences de l'hétérogamie religieuse : le cas des mariages mixtes entre juifs et catholiques en France », in M. Segalen et J. Cuisinier (dir.), *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*. New Babylon, Mouton, The Hague, Paris, p. 189-201.
- Leblanc, A., 2001. *L'identité ethnique des enfants issus de mariage mixte entre Arméniens et non-Arméniens à Montréal*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Faculté des études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal.
- Lee Sung, B., 1990. *Chinese American Inter-marriage*. New York, Center for Migration.
- Le Gall, J. (à paraître). « Transmission d'une identité : le travail de la mémoire familiale », in Jézékel, M. et F.-R. Ouellette (dir.), *Ce que transmettre veut dire... aujourd'hui. Que voulons-nous transmettre ? De quoi vont hériter nos enfants ?*
- Le Gall, J., 2011. « Conserver des liens avec le pays d'origine des ancêtres : les pratiques transnationales des jeunes issus de l'immigration », *Quaderni d'Italianistica*, vol. 32, n° 2, p. 22-47.
- Le Gall, J., 2005. « Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives », *Diversité urbaine*, vol. 5, n° 1, p. 29-42.
- Le Gall, J., 2002. *La place des femmes dans la migration transnationale familiale. Le cas des Shi'ites libanais*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Faculté des études supérieures et postdoctorales, Université de Montréal.
- Le Gall, J. et M. Cadotte-Dionne, 2011. « La transmission de la religion auprès des jeunes musulmans au Québec », in F. Kanoute (dir.), *Familles québécoises d'origine immigrante*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 45-58.
- Le Gall, J. et A. Gherghel (soumis). « Transnational practices of Azorean Portuguese descendants in Quebec », in F. Nibbs et C. Brettell (dir.), *Spaces of Identity: Constructing and Contesting Belonging among the Children of Immigrants*.
- Le Gall, J. et D. Meintel (soumis). *La diversité ethnique au sein de la famille : les parents en union mixte*, Montréal.
- Le Gall, J. et D. Meintel, 2011. « Pratiques familiales transnationales : le cas des familles mixtes au Québec », *Autrepart*, vol. 57-58, p. 127-143.
- Le Gall, J. et D. Meintel, 2005. « Pratiques de nomination dans les unions mixtes à Montréal : Afficher les multiples appartenances de l'enfant », in A. Fine et F.-R. Ouellette (dir.), *Le Nom dans les sociétés occidentales contemporaines*. Toulouse, Les Anthropologues, Presses universitaires du Mirail, p. 191-212.
- Legrand, C., 2006. « Tourisme des racines et confrontations identitaires dans l'Irlande des migrations », *Diasporas. Histoire et sociétés*, n° 8, p. 162-171.
- Levitt, P., 2009. « Routes and Roots : Understanding the Lives of the Second Generation Transnationally », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 35, n° 7, p. 1225-1242.
- Levitt, P. et M. C. Waters (dir.), 2002. *Changing Face of Home. The Transnational Lives of the Second Generation*. New York, Russell Sage Foundation.
- Markoff, R., 1977. « Intercultural Marriage : Problems Areas », in W.-S. Tseng et al. (dir.), *Adjustment in Intercultural Marriage*. Honolulu, University of Hawaii, p. 51-61.
- Mathieu, S., 2009. *La transmission du judaïsme dans les couples mixtes*. Paris, Les éditions de l'Atelier.
- Meintel, D., 2002a. « Cape Verdean Transnationality, Old and New », *Anthropologica*, vol. XLIV, n° 1, p. 25-42.

- Meintel, D., 2002b. « Transmitting Plural Identities: Mixed Unions in Montreal », *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, vol. 34, n° 3, p. 99-120.
- Meintel, D., 1992. « Identité ethnique chez de jeunes montréalais d'origine immigrée », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXIV, n° 2, p. 73-89.
- Meintel, D. et E. Kahn, 2005. « De génération en génération: identités et projets identitaires des Montréalais de la "deuxième génération" », *Ethnologies*, vol. 27, n° 1, p. 131-165.
- Meintel, D. et J. Le Gall, 2009. « Transmission intergénérationnelle de la religion dans une société sécularisée », in A. Quéniart et R. Hurtubise (dir.), *L'intergénérationnel. Regards pluridisciplinaires*. Presses de l'EHESP, p. 217-233.
- Meintel, D. et J. Le Gall, 1995. *Les jeunes d'origine immigrée: Rapports familiaux et les transitions de vie – Le cas des jeunes chiliens, grecs, portugais, salvadoriens, vietnamiens*. Ministère des Affaires internationales de l'Immigration et des Communautés culturelles. Gouvernement du Québec, collection Études et recherches, n° 10.
- Montgomery, C., J. Le Gall et N. Stoetzel, 2010. « Les familles maghrébines au Québec: mobilisation des liens transnationaux et cycle de vie », *Lien social et Politiques*, n° 64, p. 79-93.
- Muxel, A., 1996. *Individu et mémoire familiale*. Paris, Éditions Nathan.
- Nedelcu, N., 2009. *Le migrant online: nouveaux modèles migratoires à l'ère du numérique*. Paris, l'Harmattan.
- Park, R., 1949. *Race and Culture*. Illinois, Glencoe.
- Pasquier, D. 2001. « La famille c'est un manque. Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées », *Réseaux*, vol. 19, n° 107, p. 181-209.
- Pitrou, A., 2002. « À la recherche des solidarités familiales. Concepts incertains et réalité mouvante », in D. Debordeaux et P. Strobel (dir.), *Les solidarités familiales en question. Entraide et transmission*. Paris, LGDJ, p. 233-252.
- Puzenat, A., 2008. « Le vécu de la mixité conjugale chez les couples franco-maghrébins et la transmission identitaire aux enfants », *Diversité urbaine*, vol. 8, n° 1, p. 113-128.
- Rodríguez García, D., 2006. « Mixed Marriages and Transnational Families in the Intercultural Context: A Case Study of African-Spanish Couples in Catalonia », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 32, n° 3, p. 403-433.
- Rossi A. S. et P. H. Rossi, 1990. *Of Human Bonding: Parent-Child Relationship across the Life Course*. New York, Alydine De Gruyter.
- Scott, S. et K. H. Cartledge, 2009. « Migrant Assimilation in Europe: A Transnational Family Affair », *International Migration Review*, vol. 43, n° 1, p. 60-89.
- Schmalzbauer, L., 2004. « Searching for Wages and Mothering from Afar: The Case of Honduran Transnational Families », *Journal of Marriage and Family*, vol. 66, n° 5, p. 1317-1331.
- Smith, R. C., 2002. « Life Course, Generation and Social Location as Factors Shaping Second-Generation Transnational Life », in P. Levitt et M. Waters (dir.), *The Changing Face of Home: The Transnational Lives of the Second Generation*. New York, Russell Sage Foundation, p. 145-167.
- Smith, R. C., 1993. *Los Ausentes Siempre Presentes: The Imagining, Making and Politics of a Transnational Community Between New York City and Ticuani, Puebla*. Papers on Latin America, n° 27, New York, Columbia University, Institute of Latin American and Iberian Studies.

- Statistique Canada, 2010. « Un portrait des couples en union mixte », *Tendances sociales canadiennes*, Catalogue n° 11-008-X, Ottawa, gouvernement du Canada.
- Statistique Canada, 2008. *Canada's Ethnocultural Mosaic, 2006 Census*. Catalogue n° 97-562-X, Ottawa, gouvernement du Canada.
- Streiff-Fenart, J., 1993. « Les immigrés et le marché matrimonial », in J. Barou et K. H. Le (dir.), *L'immigration entre loi et vie quotidienne*. Paris, L'Harmattan, p. 89-106.
- Streiff-Fenart, J., 1990. « Familles pluriculturelles. Le cas des couples franco-maghrébins », *Migrants Formation*, n° 80, p. 124-137.
- Streiff-Fenart, J., 1989. *Les couples franco-maghrébins en France*. Paris, L'Harmattan.
- Varro, G., 2003. *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*. Paris, Belin.
- Varro, G., 1995. *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*. Paris, Armand Collin.
- Vertovec, S., 2004. « Cheap Calls: The Social Glue of Migrant Transnationalism », *Global Networks*, vol. 4, n° 2, p. 219-224.
- Wilding, R., 2006. « Virtual Intimacies? Families Communicating across Transnational Context », *Global Network*, vol. 6, n° 2, p. 125-142.